



Consulado General de España  
Montreal, Canadá

## PROCÉDURE POUR LA DEMANDE DE N.I.E. (Numéro d'identification d'étranger)

### Documents requis:

1. **Formulaire de demande de N.I.E. modelo EX-15** complété, daté et signé préférablement par ordinateur.
2. **Formulaire modelo 790-012** confirmant le paiement des droits consulaires, daté et signé.
3. **Photocopie du passeport** du demandeur.
4. **Paiement des droits consulaires pour la demande de N.I.E.** de 13,10 \$CAN, par chèque certifié ou mandat-poste à l'attention du Consulado General de España. En présentant les documents en personne, il est possible de payer comptant.

Vous pouvez vérifier le coût des droits consulaires à la page suivante:

<http://www.exteriores.gob.es/Consulados/MONTREAL/es/ServiciosConsulares/Paginas/Tasas-consulares.aspx>

Le Consulat avisera l'intéressé de la réception de son N.I.E. dans un délai approximatif de 10 jours ouvrables et procédera à son envoi par courriel.

### NORME:

- **Loi organique 4/2000 du 11 janvier**, sur les Droits et Libertés des Étrangers en Espagne et leur intégration sociale (article 34.2).
- **Règlement de la Loi organique 4/2000**, approuvé par le décret royal 557/2011, le 20 avril (article 206).
- **Notification de modification 21 du 12.4.2012.**